

# RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2025

Fonds de court terme et de revenu

## **Fonds Jarislowsky Fraser Sélect de revenu BNI**

### **Notes sur les énoncés prospectifs**

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexacts dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

---

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca), en consultant le site Internet de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

## Analyse du rendement par la direction

### Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025, les parts de la Série Conseillers du Fonds Jarislowsky Fraser Sélect de revenu BNI ont produit un rendement de 2,34 % comparativement à 3,79 % pour l'indice de référence combiné du fonds. L'indice général, soit l'indice Morningstar Canada Liquid Bond (CAD), a enregistré un rendement de 1,69 %. Contrairement aux indices, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 7,75 % au cours de la période, de 120,32 millions de dollars au 31 décembre 2024 à 111,00 millions de dollars au 30 juin 2025.

Les vents favorables qui ont émergé du programme de croissance perçu par l'administration Trump au cours du deuxième semestre de 2024 se sont finalement transformés en vents contraires importants pour certains marchés à risque au cours du premier trimestre de 2025. Les conséquences de la politique tarifaire américaine ont commencé à se manifester plus largement, et l'expansion économique autrefois robuste et axée sur la consommation montre maintenant des signes de ralentissement.

Malgré une volatilité considérable au début du trimestre, en grande partie attribuable aux droits de douane, les marchés boursiers mondiaux ont rebondi de manière impressionnante au deuxième trimestre, remontant près des sommets records. Les marchés canadiens ont affiché une performance relativement solide, les relations avec les États-Unis semblant s'améliorer dans un contexte d'apaisement des tensions commerciales. Parallèlement, la courbe des taux canadiens a connu une légère accentuation au cours du deuxième trimestre de 2025, la Banque du Canada maintenant le taux du financement à un jour à 2,75% tandis que les rendements des obligations à long terme ont légèrement augmenté.

Dans ce contexte, le Fonds a été devancé par son indice de référence pour la période. Les principaux facteurs qui ont contribué à sa performance relative sont venus d'une forte sélection de titres dans les secteurs de l'industrie et de la finance. Toutefois, cet impact positif a été partiellement contrebalancé par une sélection de titres moins favorable dans les secteurs de la consommation discrétionnaire, du matériel et des technologies de l'information. De plus, la sous-pondération du Fonds dans le secteur Matériaux et la surpondération dans le secteur des soins de santé ont constitué des vents contraires supplémentaires, ce qui a nui au rendement global au cours de la période.

### Événements récents

Pet Valu fait preuve d'une solide gouvernance d'entreprise, guidée par un conseil d'administration indépendant composé d'administrateurs hautement qualifiés. La culture de l'entreprise est centrée sur ses principes de service fondamentaux « Nos quatre pattes ».

La gestion de la main-d'œuvre est l'une des priorités les plus importantes de Pet Valu, la sécurité des employés étant primordiale. À cette fin, l'entreprise a mis en place plusieurs mesures pour protéger le bien-être des employés, dont un système de « jumelage » qui exige un enregistrement toutes les 30 minutes pendant les quarts de travail.

La gestion de l'énergie est un autre domaine d'intérêt clé. Pet Valu surveille et contrôle activement la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre grâce à des systèmes de gestion complets mis en œuvre dans ses magasins. Des initiatives telles que la modernisation de l'éclairage LED ont permis de réduire de 15% la consommation d'énergie depuis 2019, ce qui reflète l'engagement de l'entreprise envers les opérations durables.

Le ou vers le 14 mai 2025, Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») a remplacé Trust Banque Nationale inc. (« TBN ») en tant que gestionnaire de portefeuille du fonds. Les objectifs de placement du fonds restent inchangés. Ce changement n'a aucune incidence sur le sous-gestionnaire qui prend actuellement les décisions de placement pour le fonds.

### Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

#### Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1<sup>er</sup> août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1<sup>er</sup> août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrées en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

#### Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. BNI agit à titre de gestionnaire et de gestionnaire de portefeuille du fonds.

#### Distribution et rémunération des courtiers

Les titres du fonds sont notamment offerts par Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc., une filiale indirecte à part entière de la Banque), Financière Banque Nationale inc. et autres sociétés affiliées. Les courtiers reçoivent mensuellement une commission représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

## Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	<b>Exercice terminé le 30 juin 2025</b>
<b>Total des frais de courtage</b>	4 344,23 \$
<b>Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale</b>	192,74 \$

## Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- a) l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- b) l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- c) l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- d) l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- e) la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

## Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

## Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

## Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres <sup>†</sup>
Série Conseillers*			
Frais initiaux	1,40 %	53,57 %	46,43 %
Frais réduits - 1 à 3 ans	1,40 %	17,86 %	82,14 %
Frais réduits - 4 ans et plus	1,40 %	53,57 %	46,43 %
Série E	0,65 %	-	100,00 %
Série F	0,65 %	-	100,00 %

<sup>(†)</sup> Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

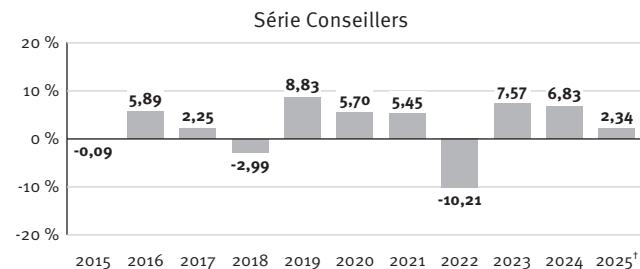
<sup>(\*)</sup> Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

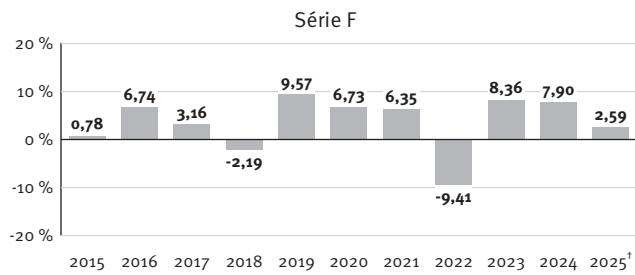
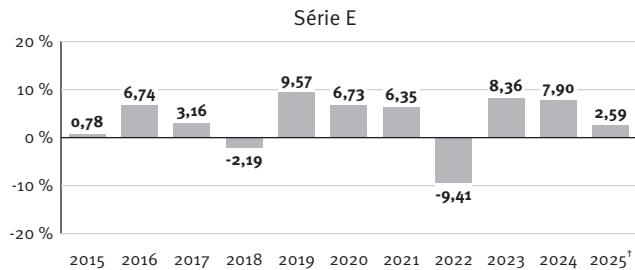
## Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous sont calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

## Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.





<sup>†</sup> Rendements pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

### Série Conseillers

Actif net par part <sup>(1)</sup>							Début des opérations : 7 octobre 2010
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	9,37	9,17	8,87	10,33	10,31	10,15	
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>							
Total des revenus	0,17	0,32	0,31	0,28	0,28	0,31	
Total des charges	(0,08)	(0,15)	(0,15)	(0,16)	(0,18)	(0,17)	
Gains (pertes) réalisée(s)	0,10	0,25	0,08	(0,07)	0,36	0,10	
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,02	0,17	0,40	(1,14)	0,09	0,32	
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	0,21	0,59	0,64	(1,09)	0,55	0,56	
<b>Distributions (\$)</b>							
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,04	0,08	0,07	0,04	0,01	0,01	
des dividendes	0,05	0,09	0,09	0,08	0,10	0,12	
des gains en capital	—	0,04	—	—	0,12	—	
remboursement de capital	0,10	0,20	0,20	0,29	0,31	0,27	
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,19	0,41	0,36	0,41	0,54	0,40	
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	9,39	9,37	9,17	8,87	10,33	10,31	
<b>Ratios et données supplémentaires</b>							
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	61 356	65 152	75 967	95 732	126 844	113 393	
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	6 530 689	6 949 992	8 285 591	10 792 453	12 277 253	10 993 341	
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	1,68	1,69	1,69	1,69	1,71	1,70	
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	1,69	1,70	1,71	1,71	1,73	1,71	
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	0,02	—	0,01	0,01	0,02	0,01	
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	21,53	37,52	39,93	60,63	54,06	47,42	
Valeur liquidative par part (\$)	9,40	9,37	9,17	8,87	10,33	10,31	

### Séries F/E

Actif net par part <sup>(1)</sup>							Début des opérations : 7 octobre 2010
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,60	10,27	9,86	11,38	11,26	10,99	
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>							
Total des revenus	0,20	0,36	0,34	0,31	0,31	0,34	
Total des charges	(0,04)	(0,09)	(0,08)	(0,09)	(0,10)	(0,09)	
Gains (pertes) réalisée(s)	0,11	0,28	0,10	(0,09)	0,39	0,11	
Gains (pertes) non réalisé(e)s	—	0,20	0,43	(1,25)	0,10	0,32	
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	0,27	0,75	0,79	(1,12)	0,70	0,68	
<b>Distributions (\$)</b>							
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,10	0,18	0,17	0,14	0,10	0,10	
des dividendes	0,05	0,10	0,09	0,08	0,12	0,14	
des gains en capital	—	0,05	—	—	0,13	—	
remboursement de capital	0,06	0,13	0,14	0,23	0,23	0,20	
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,21	0,46	0,40	0,45	0,58	0,44	
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,66	10,60	10,27	9,86	11,38	11,26	
<b>Ratios et données supplémentaires</b>							
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	49 640	55 166	63 816	63 883	81 890	77 128	
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	4 654 908	5 206 362	6 210 814	6 481 973	7 196 149	6 848 850	
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,84	0,84	0,84	0,84	0,84	0,85	
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,85	0,85	0,85	0,85	0,85	0,86	
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	0,02	—	0,01	0,01	0,02	0,01	
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	21,53	37,52	39,93	60,63	54,06	47,42	
Valeur liquidative par part (\$)	10,66	10,60	10,27	9,86	11,38	11,26	

- <sup>(c)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- <sup>(d)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- <sup>(e)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- <sup>(f)</sup> L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- <sup>(g)</sup> Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- <sup>(h)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- <sup>(i)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- <sup>(j)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2025

### Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 1,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2027	3,4
Province de l'Ontario, 2,80 %, échéant le 2 juin 2048	3,1
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,55 %, échéant le 15 décembre 2026	2,6
Province de l'Ontario, 3,75 %, échéant le 2 décembre 2053	2,2
Province de Québec, 5,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2041	1,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,5
Banque Royale du Canada	1,4
Banque Royale du Canada, 4,61 %, échéant le 26 juillet 2027	1,4
Brookfield Corp.	1,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,95 %, échéant le 29 juin 2027	1,3
Banque de Montréal	1,3
Banque Toronto-Dominion	1,3
TC Energy Corp.	1,3
Toyota Crédit Canada Inc., 4,52 %, échéant le 19 mars 2027	1,3
Abbott Laboratories	1,1
AXA, CAAÉ	1,1
BNP Paribas, CAAÉ	1,1
Enbridge Inc.	1,1
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,30 %, échéant le 22 juin 2029	1,1
Unilever PLC, CAAÉ	1,1
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,0
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2051	1,0
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2055	1,0
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 juin 2028	1,0
Province du Manitoba, 3,80 %, échéant le 5 septembre 2053	1,0
	<b>36,9</b>
Total de la valeur liquidative	<b>110 996 440 \$</b>

### Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives	25,9
Actions canadiennes	22,8
Obligations provinciales	22,4
Obligations fédérales	16,7
Actions internationales	3,3
Obligations étrangères	2,4
Actions américaines	2,0
Obligations municipales	1,6
Obligations américaines	1,4
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,5

### Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Finance	36,6
Industrie	16,6
Énergie	13,7
Consommation discrétionnaire	8,0
Biens de consommation de base	7,6
Santé	7,1
Technologies de l'information	3,9
Services de communication	2,9
Matériaux	2,5
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,1

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).